
Sécurité au feu — Vocabulaire

Fire safety — Vocabulary

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 13943:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

[ISO 13943:2008](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2008

La reproduction des termes et des définitions contenus dans la présente Norme internationale est autorisée dans les manuels d'enseignement, les modes d'emploi, les publications et revues techniques destinés exclusivement à l'enseignement ou à la mise en application. Les conditions d'une telle reproduction sont les suivantes: aucune modification n'est apportée aux termes et définitions; la reproduction n'est pas autorisée dans des dictionnaires ou publications similaires destinés à la vente; la présente Norme internationale est citée comme document source.

À la seule exception mentionnée ci-dessus, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2009

Publié en Suisse

Sommaire	Page
Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Définition du terme «objet»	1
4 Termes et définitions	1
Bibliographie	43
Index alphabétique	44
Index systématique	48
Index de termes déconseillés	53

iTeh Standards
 (<https://standards.iteh.ai>)
 Document Preview

[ISO 13943:2008](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 13943 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 92, *Sécurité au feu*, en collaboration avec le comité technique CEI/TC 89, *Essais relatifs aux risques du feu*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 13943:2000), qui fait l'objet d'une révision technique.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 13943:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008>

Introduction

Il y a eu, au cours des deux dernières décennies, une évolution significative de la sécurité incendie. Des progrès considérables sont intervenus dans le domaine de la conception d'ingénierie de sécurité incendie, notamment en ce qui concerne les projets de construction, de même que de nouveaux concepts ont vu le jour, liés à la conception basée sur les performances. Au regard de cette évolution continue, il existe un besoin croissant d'adopter un langage commun dans le vaste domaine de la sécurité incendie, au-delà de ce qui a été traditionnellement limité au sujet des essais relatifs aux risques du feu.

La première édition de l'ISO 13943 comportait la définition de 180 termes environ. Toutefois, le domaine technologique qui est lié à la sécurité au feu continue d'évoluer rapidement et la seconde édition de la présente norme comporte de nombreux nouveaux termes ainsi que des nouvelles définitions d'un certain nombre de termes présents dans la première édition.

Cette Norme internationale définit des termes généraux afin d'établir un vocabulaire applicable à la sécurité incendie, y compris la sécurité incendie dans les immeubles, les travaux de génie civil et d'autres éléments au sein de l'environnement bâti. Elle sera mise à jour au fur et à mesure que des termes et définitions de nouveaux concepts dans le domaine de la sécurité incendie auront fait l'objet d'un accord et auront été développés.

Il est important de remarquer que lorsqu'ils sont utilisés dans la réglementation, certains termes généraux de sécurité incendie ont une interprétation plus restreinte et, de ce fait, la définition donnée dans le cadre de la présente Norme internationale n'est pas applicable.

Les termes de la présente Norme internationale sont

- des concepts fondamentaux, qui peuvent être le point départ d'autres définitions, plus spécifiques,
- des concepts plus spécifiques, utilisés dans divers domaines de la sécurité incendie comme les essais au feu et l'ingénierie de sécurité incendie, utilisés dans les normes relatives au feu de l'ISO et de la CEI, et
- des domaines conceptuels associés, désignés par des termes empruntés utilisés dans la construction et le génie civil.

La présentation est conforme à l'ISO 10241, sauf spécification contraire. De ce fait, les éléments de chaque entrée apparaissent dans l'ordre suivant:

- a) numéro d'entrée;
- b) terme(s) préféré(s);
- c) terme(s) admis;
- d) terme(s) déconseillés;
- e) définition;
- f) exemple(s);
- g) note(s).

L'ordre des termes correspond à celui des termes équivalents dans la version anglaise de la présente Norme internationale. Les termes sont en caractères gras sauf les termes admis mais non préférés, qui sont en caractères normaux.

Dans une définition, un exemple ou une note, la référence à une autre entrée en caractères gras est suivie du numéro d'entrée entre parenthèses où le terme apparaît pour la première fois.

Le numéro d'entrée, le terme préféré et la définition sont les éléments obligatoires de chaque entrée. Les autres éléments n'apparaissent que si nécessaire.

Lorsqu'un terme donné désigne plus d'un concept, les concepts sont répertoriés dans des entrées consécutives séparées et les termes sont numérotés individuellement.

ISO 13943:2008(F)

Si le terme prend un sens général mais se réfère à un contexte spécifique, ce contexte est indiqué entre chevrons, ⟨ ⟩, au début de la définition.

La catégorie grammaticale, par exemple «substantif», «adjectif», «verbe», est indiquée s'il existe un risque de malentendu.

Lorsque le terme décrit une grandeur physique, une note est donnée pour indiquer l'unité de mesure à utiliser (sauf dans les cas où il s'agit d'une mesure unidimensionnelle telle que la masse, le temps ou la longueur);

Lorsqu'une variante en anglais est préférée ou si un autre équivalent existe, il a été indiqué en gras après le terme préféré et signalé par le code pays associé. Lorsqu'aucun autre code pays ou aucun autre équivalent n'est indiqué en gras, cela signifie que le terme préféré est le terme accepté dans les pays anglophones.

Un terme suivant le terme préféré non indiqué en caractères gras est un synonyme non préféré.

Pour faciliter la localisation de tout terme donné dans la présente Norme internationale, indépendamment des questions de préférence ou de pays d'origine, l'index alphabétique répertorie tous les termes préférés et les synonymes non préférés, sans indiquer le code pays associé. Il y a aussi un index systématique et un index de termes déconseillés.

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 13943:2008](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/4755ef03-59d4-4ac7-9d2b-957f299fbb85/iso-13943-2008>

Sécurité au feu — Vocabulaire

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit la terminologie relative à la sécurité au feu, telle qu'utilisée dans les Normes internationales et dans d'autres documents émanant de l'ISO et de la CEI.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 6707-1:2004, *Bâtiment et génie civil — Vocabulaire — Partie 1: Termes généraux*

ISO 10241:1992, *Normes terminologiques internationales — Élaboration et présentation*

3 Définition du terme «objet»

Pour les besoins de la présente Norme internationale, le terme «objet» («item», dans la version anglaise) est employé d'une manière générale pour représenter un objet quelconque ou un assemblage d'objets et peut couvrir par exemple un matériau, un produit, un assemblage, une structure ou bien une construction comme l'exige le contexte de chaque définition individuelle.

Si «l'objet» en question est une éprouvette d'essai, le terme «éprouvette d'essai» est employé.

4 Termes et définitions

4.1

échauffement anormal

(électrotechnique) quantité de chaleur additionnée à celle qui résulte de l'utilisation dans des conditions normales, jusqu'à et incluant celle qui est à l'origine d'un **feu** (4.96)

4.2

critères d'acceptabilité

critères qui forment la base d'évaluation de l'acceptabilité de la sécurité de la conception d'un **environnement construit** (4.26)

NOTE Ces critères peuvent être qualitatifs, quantitatifs ou une combinaison des deux.

4.3

délai d'activation

intervalle de temps qui s'écoule entre le déclenchement de la réponse d'un capteur jusqu'à ce que le **système de suppression** (4.314), le système de contrôle des fumées, le système d'alarme ou un autre système de sécurité incendie soit totalement opérationnel

4.4
densité réelle délivrée
DRD

débit volumique d'eau par unité de surface libérée sur la surface horizontale supérieure de **combustibles** (4.43) en combustion factice

NOTE 1 Elle est généralement déterminée par rapport à un **débit calorifique** (4.177) spécifique d'un **incendie** (4.98).

NOTE 2 La DRD peut être mesurée conformément à l'ISO 6182-7.

NOTE 3 Elle est exprimée en millimètres par minute ($\text{mm}\cdot\text{min}^{-1}$).

4.5
toxicité aiguë
toxicité (4.341) qui engendre des effets **toxiques** (4.335) se produisant rapidement

voir **potentiel toxique** (4.338)

4.6
flamme résiduelle
flamme (4.133) qui persiste après le retrait de la **source d'allumage** (4.189)

4.7
durée de flamme résiduelle
durée pendant laquelle une **flamme résiduelle** (4.6) persiste dans des conditions spécifiées

voir **durée de persistance de flamme** (4.71)

4.8
incandescence résiduelle
combustion incandescente (4.169) persistant après le retrait de la **source d'allumage** (4.189) et la disparition de toute **combustion avec flamme** (4.148)

4.9
durée d'incandescence résiduelle
durée pendant laquelle une **incandescence résiduelle** (4.8) persiste dans des conditions spécifiées

4.10
bouche de canalisation
orifice d'un système de canalisations par lequel un fluide d'extinction peut être appliqué en direction d'une source d'**incendie** (4.98)

4.11
délai d'alarme
intervalle de temps compris entre l'**allumage** (4.187) d'un **incendie** (4.98) et le déclenchement de l'alarme

NOTE L'instant d'**allumage** peut être connu, par exemple dans le cas d'un **modèle feu** (4.116) ou d'un **essai au feu** (4.132), ou bien il peut être supposé connu, par exemple, il peut être basé sur une estimation à rebours à partir de l'instant de détection. Les conditions qui permettent de déterminer l'instant d'allumage sont toujours indiquées lorsque le délai d'alarme est spécifié.

4.12
enflammé, adjectif
allumé, adjectif
en **combustion** (4.46)

4.13**résistance à l'arc**

(électrotechnique) aptitude d'un matériau électriquement isolant à résister aux effets d'un arc électrique, dans des conditions d'essai spécifiées

NOTE La résistance à l'arc est identifiée par la longueur de l'arc, l'absence ou la présence d'un chemin conducteur, l'inflammation ou les dommages subis par l'**éprouvette d'essai** (4.321).

4.14**vitesse surfacique de combustion**

vitesse de combustion (déconseillé)

surface de matériau **brûlé** (4.28) par unité de temps dans des conditions spécifiées

NOTE Elle est exprimée en mètres carrés par seconde ($m^2 \cdot s^{-1}$).

4.15**incendie criminel**

délit consistant à déclencher un **incendie** (4.98), avec généralement l'intention de causer des dommages

4.16**cendre****cendres**

résidu minéral résultant d'une **combustion complète** (4.50)

4.17**asphyxiant**

toxique (4.340) induisant une hypoxie, pouvant entraîner une dépression du système nerveux central ou des effets cardio-vasculaires

NOTE Une perte de conscience et, finalement, la mort peuvent survenir.

4.18**autoallumage****allumage spontané**

auto-inflammation

inflammation non contrôlée

combustion spontanée (déconseillé)

allumage (4.187) résultant d'une élévation de température sans l'apport d'une **source d'allumage** (4.189) extérieure

NOTE 1 L'**allumage** peut être dû à un **autoéchauffement** (4.287, 4.288) ou à un échauffement dû à une source externe.

NOTE 2 En Amérique du Nord, «spontaneous ignition» («allumage spontané») est le terme préféré utilisé pour désigner l'allumage provoqué par auto-échauffement.

4.19**température d'autoallumage****température d'allumage spontané**

température minimale à laquelle l'**autoallumage** (4.18) est obtenu lors d'un **essai de feu** (4.132)

NOTE Elle est exprimée en degrés Celsius ($^{\circ}C$).

4.20**temps disponible pour l'évacuation en sécurité****ASET**

temps disponible pour évacuer

pour un occupant individuel, l'intervalle de temps calculé entre le moment de l'**allumage** (4.187) et le moment où les conditions sont telles que l'occupant se trouve dans l'incapacité d'exécuter une action efficace d'**évacuation** (4.82) vers un **refuge sûr** (4.280) ou une **zone de sécurité** (4.253)

NOTE 1 L'instant d'**allumage** peut être connu, par exemple dans le cas d'un **modèle feu** (4.116) ou d'un **essai au feu** (4.132), ou bien il peut être supposé connu, par exemple, il peut être basé sur une estimation à rebours à partir de l'instant de détection. Les conditions permettant de déterminer l'instant d'allumage sont toujours indiquées.

NOTE 2 Cette définition correspond à une **incapacitation** (4.194) avec impossibilité de s'échapper. D'autres critères pour l'ASET sont possibles. Si un critère de rechange est sélectionné, il est nécessaire de l'indiquer.

NOTE 3 Chaque occupant peut avoir une valeur différente d'ASET, selon ses caractéristiques personnelles.

4.21 backdraft contre-explosion

rapide **combustion avec flammes** (4.148) causée par une soudaine entrée d'air dans un espace confiné déficient en oxygène contenant des produits chauds issus d'une **combustion** (4.46) incomplète

NOTE Dans certains cas, ces conditions peuvent donner lieu à une **explosion** (4.87).

4.22 scénario comportemental

description du comportement des occupants au cours d'un **incendie** (4.98)

4.23 corps noir

forme absorbant intégralement tous les rayonnements électromagnétiques qu'elle reçoit

4.24 source de rayonnement du corps noir

source de rayonnement qui produit un rayonnement électromagnétique comme décrit par la fonction de distribution de Planck

NOTE L'**émissivité** (4.75) d'une source de rayonnement du corps noir idéal est égale à l'unité un.

4.25 élément de construction

partie intégrante de l'**environnement construit** (4.26)

NOTE 1 Ce terme comprend les planchers, les murs, les poutres, les poteaux, les portes, et les objets traversants, à l'exclusion du contenu.

NOTE 2 Cette définition a une portée plus large que celle donnée dans l'ISO 6707-1.

4.26 environnement bâti

immeuble ou autre structure

EXEMPLES Les plateformes off-shore, les travaux de génie civil comme les tunnels, les ponts et les mines, et les moyens de transport, comme les véhicules à moteur et les bateaux.

NOTE L'ISO 6707-1 contient un certain nombre de termes et de définitions de concepts associés à l'environnement construit.

4.27 panache flottant

mouvement ascensionnel convectif d'un fluide au-dessus d'une source de chaleur

voir **panache de feu** (4.118)

4.28 brûler, verbe intransitif être en état de **combustion** (4.46)

4.29

brûler, verbe transitif
déclencher un processus de **combustion** (4.46)

4.30**surface brûlée**

partie de la **surface endommagée** (4.59) d'un matériau qui a été détruite par **combustion** (4.46) ou **pyrolyse** (4.266), dans des conditions spécifiées

NOTE Elle est exprimée en mètres carrés (m²).

4.31**longueur brûlée**

longueur maximale dans une direction spécifiée de la **surface brûlée** (4.30)

NOTE Elle est exprimée en mètres (m).

voir **longueur endommagée** (4.60)

4.32**comportement en combustion**

(essais au feu) réponse d'une **éprouvette d'essai** (4.321), lorsqu'elle brûle dans des conditions spécifiées, à l'examen de la **réaction au feu** (4.272) ou de la **résistance au feu** (4.121)

4.33**éclatement**

rupture violente d'un objet par suite de surpression en son sein ou en surface

4.34**calibrage**

(modélisation de feu) processus d'ajustement de paramètres de modélisation dans un modèle informatique aux fins d'améliorer la concordance avec des données expérimentales

4.35**calorimètre**

appareil pour mesurer la quantité de chaleur

voir **calorimètre de débit calorifique** (4.178) et **calorimètre massique** (4.219)

4.36**saturation en carboxyhémoglobine**

pourcentage d'hémoglobine sanguine transformée en carboxyhémoglobine à partir d'une réaction chimique réversible avec le monoxyde de carbone inhalé

4.37**jet en plafond**

mouvement d'un gaz dans une couche de gaz chaud proche du plafond qui est engendré par la flottabilité du **panache de feu** (4.118) incident sur le plafond

4.38**résidu carbonneux**

résidu carboné résultant d'une **pyrolyse** (4.266) ou d'une **combustion** (4.46) incomplète

4.39**carboniser**

former un **résidu carbonneux** (4.38)

4.40

longueur carbonisée

longueur de la surface calcinée

voir **longueur brûlée** (4.31) et **longueur endommagée** (4.60)

NOTE Dans certaines normes, la longueur carbonisée est définie par une méthode d'essai spécifique.

4.41

effet de cheminée

mouvement ascensionnel des **effluents du feu** (4.105) chauds provoqué par des courants de **convection** (4.54) à l'intérieur d'une **enceinte** (4.77) essentiellement verticale

NOTE Ceci entraîne généralement plus d'air dans le **feu** (4.96).

4.42

scorie(s)

agglomérat solide de résidus produits par une **combustion complète** (4.50) ou une **combustion** (4.46) incomplète et résultant d'une fusion complète ou partielle

4.43

combustible, adjectif

susceptible d'être **allumé** (4.186) et de brûler

4.44

combustible, substantif

objet susceptible de donner lieu à une **combustion** (4.46)

4.45

charge combustible

masse théorique qui serait perdue par l'**éprouvette d'essai** (4.321) si celle-ci devait subir une **combustion complète** (4.50) dans un appareillage d'**essai au feu** (4.132)

4.46

combustion

réaction exothermique d'une substance avec un **comburant** (4.246)

NOTE Cette combustion émet généralement des **effluents du feu** (4.105) accompagnés de **flammes** (4.133) et/ou d'**incandescence** (4.168).

4.47

rendement de combustion

rapport de la quantité de **chaleur dégagée** (4.176) par une **combustion** (4.46) incomplète à la chaleur théorique dégagée par une **combustion complète** (4.50)

NOTE 1 Le rendement de la combustion ne peut être calculé que si la **combustion complète** peut être définie.

NOTE 2 Le rendement de la combustion est une grandeur sans dimension, généralement exprimée en pourcentage.

4.48

produit de combustion

produit de la combustion

matériau solide, liquide ou gazeux résultant d'une **combustion** (4.46)

NOTE Les produits de combustion peuvent comprendre des **effluents du feu** (4.105), des **cendres** (4.16), des **résidus charbonneux** (4.38), des **scories** (4.42) et/ou des **suies** (4.298).

4.49

défaillance de mode commun

défaillance impliquant une source unique qui affecte simultanément plusieurs types de systèmes de sûreté

4.50**combustion complète**

combustion (4.46) au cours de laquelle les **produits de combustion** (4.48) sont complètement oxydés

NOTE 1 Cela signifie que, lorsque le **comburant** (4.246) est l'oxygène, tout le carbone est transformé en dioxyde de carbone et tout l'hydrogène est transformé en eau.

NOTE 2 Si des éléments autres que le carbone, l'hydrogène et l'oxygène sont présents dans les matériaux **combustibles** (4.43), ces éléments sont transformés en les produits les plus stables dans leur état normal à 298 K.

4.51**matériau composite**

association structurée de deux ou de plusieurs matériaux distincts

4.52**concentration**

masse par unité de volume

NOTE 1 Pour les **effluents du feu** (4.105) elle est exprimée en grammes par mètre cube ($\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$).

NOTE 2 Pour un **gaz toxique** (4.336), la concentration s'exprime généralement en **fraction volumique** (4.351) à $T = 298 \text{ K}$ et $P = 1 \text{ atm}$, et est exprimée en microlitres par litre ($\mu\text{L}/\text{L}$), qui équivaut à cm^3/m^3 ou 10^{-6} .

NOTE 3 La concentration d'un gaz à la température T et à la pression P peut être calculée à partir de sa fraction volumique (si le gaz peut être assimilé à un gaz parfait) en multipliant la fraction volumique par la masse volumique du gaz dans les mêmes conditions de température et de pression.

4.53**courbe concentration-temps**

(toxicologie) courbe de la **concentration** (4.52) d'un **gaz toxique** (4.336) ou des **effluents du feu** (4.105) en fonction du temps

NOTE 1 Pour les effluents du feu, la concentration est généralement mesurée en grammes par mètre cube ($\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$).

NOTE 2 Pour un gaz toxique, la concentration s'exprime généralement en **fraction volumique** (4.351) à $T = 298 \text{ K}$ et $P = 1 \text{ atm}$, et est exprimée en microlitres par litre ($\mu\text{L}/\text{L}$), qui équivaut à cm^3/m^3 ou 10^{-6} .

4.54**convection**

transfert de chaleur par un fluide en mouvement

4.55**flux de chaleur convectif**

flux de chaleur (4.173) provoqué par **convection** (4.54)

4.56**dommage de corrosion**

dommage physique et/ou chimique, ou bien détérioration de fonctions, produit par action chimique

4.57**cible de corrosion**

élément sensible utilisé pour déterminer le degré du **dommage de corrosion** (4.56), dans des conditions d'essai spécifiées

NOTE Cet élément peut être un produit ou un composant. Il peut également être un matériau ou un objet de référence utilisé pour simuler le comportement du produit ou du composant.

4.58**charge calorifique critique**

charge calorifique (4.114) nécessaire dans un **compartiment feu** (4.102) pour provoquer un **incendie** (4.98) d'une importance suffisante pour causer la défaillance de(s) **paroi(s) de séparation coupe-feu** (4.99) ou d'élément(s) de structure se trouvant à l'intérieur ou à la limite du compartiment feu

4.59

surface endommagée

somme des surfaces d'un objet affectées par le **feu** (4.97) d'une manière permanente dans des conditions spécifiées

voir **surface brûlée** (4.30)

NOTE 1 Il convient que les utilisateurs de ce terme spécifient les types de dommage à considérer. Cela peut comprendre, par exemple, la perte de matière, la déformation, le ramollissement, le **comportement thermofusible** (4.228), la formation de **résidu charbonneux** (4.38), la **combustion** (4.46), la **pyrolyse** (4.266) ou l'attaque chimique.

NOTE 2 Elle est exprimée en mètres carrés (m²).

4.60

longueur endommagée

longueur maximale dans une direction spécifiée de la **surface endommagée** (4.59)

voir **longueur carbonisée** (4.40) et **longueur brûlée** (4.31)

4.61

rester en place

stratégie de sécurité des personnes dans laquelle les occupants sont encouragés à rester dans leur emplacement actuel au lieu de faire une tentative d'**évacuation** (4.82) pendant un **incendie** (4.98)

4.62

déflagration

onde de **combustion** (4.46) se propageant à une vitesse subsonique

NOTE Dans un milieu gazeux, la déflagration est assimilée à une **flamme** (4.133).

4.63

densité de dimensionnement

débit volumétrique mesuré de l'eau des sprinklers, par unité de surface, libéré en l'absence d'un **incendie** (4.98)

NOTE Elle est exprimée en millimètres par minute (mm·min⁻¹).

4.64

feu de dimensionnement

description quantitative des caractéristiques théoriques d'un **incendie** (4.98) dans le cadre du **scénario d'incendie de dimensionnement** (4.65)

NOTE Il s'agit en général d'une description idéale de la variation en fonction du temps des variables importantes de l'**incendie** (4.98) telles que le **débit calorifique** (4.177), la **vitesse de propagation de flammes** (4.143), le **taux de dégagement de fumée** (4.295), les **rendements** (4.354) en **gaz toxiques** (4.336), et la température.

4.65

scénario d'incendie de dimensionnement

scénario d'incendie (4.129) spécifique sur lequel sera réalisée une analyse déterministe d'**ingénierie de la sécurité incendie** (4.126)

4.66

délai de détection

intervalle de temps qui s'écoule entre l'**allumage** (4.187) de l'**incendie** (4.98) et sa détection par un système automatique ou manuel

4.67

modèle déterministe

modèle feu (4.116) qui utilise des expressions mathématiques scientifiques pour produire le même résultat chaque fois que la méthode est utilisée avec le même jeu de valeurs des données d'entrée